

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Janvier 2022
Volume34 #01
ISSN 1203-0808

MILOT EN JOURNAL



"S'entraider pour Prospérer"

ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

LE CONSEIL A ADOPTÉ POUR VOUS

Séance du 6 décembre

Le Conseil municipal autorise l'achat de trois appareils respiratoires pour les interventions lors d'incendie cette année et un l'an prochain, financé à même le surplus cumulé affecté à cet achat soit 44 835. \$ et le solde pris à même le surplus cumulé non affecté de l'année.

Autoriser le paiement d'un achat de toile pour les corridors de l'OMH, sur présentation de pièces justificatives.

Dépôt du rapport activités KTF par le comité KTF. Le projet a connu un succès auprès des jeunes (11 à 15 ans), le rapport mentionne les points faibles et les points à améliorer, des dépenses d'environ 16 400\$ pour les activités, les revenus représentent 27 470\$ laissant une somme de 11 074\$ comme fonds de roulement. Le comité suggère fortement de reconduire le projet pour 2022 avec des bonifications suite à l'expérience 2021. Il demande aux Municipalités d'investir afin de reconduire le projet et de prévoir une somme au budget 2022.

Suivi plan de main d'œuvre des services municipaux eaux potable et usées

Le projet d'analyse est complété, il est ressorti que pour assurer un service en tout temps et maintenir la qualité il serait important de s'impliquer dans un regroupement, les quatre municipalités en ressortiraient gagnantes. Bien que les coûts puissent être plus élevés, des activités de prévention pourraient être mise en place en plus du travail régulier assurant plus de suivi des lois et règlements et une meilleure gestion de nos installations et la bonification du service offert. La Municipalité devra avoir à court terme une personne formée pour assurer le service des eaux usées, bien que notre employé soit qualifié en eau potable, le temps fait toujours défaut. Les Municipalités du regroupement sont prêtes à passer à la phase 2, soit la mise en place d'une entente intermunicipale pour les services d'eaux potable et usées. Une demande d'aide financière sera faite par la municipalité de Sainte-Jeanne D'Arc pour ce projet.

Contribution financière de 2 000\$ à l'association du lac Milot pour l'achat et l'installation d'un enseigne dans le secteur du lac Milot y compris une section pour les 14 terrains du développement de villégiature à venir.

Création d'un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection et que ce fond soit constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 de la LERM.

La Commission municipale a réalisé un audit de conformité sur l'adoption du budget 2021 et du plan triennal disponible sur le site cmq.gouv.qc.ca/fr/verification-municipale/rapports-0p1ublics.

Monsieur le conseiller Martin Pelletier donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 02-2022 venant remplacer le règlement 05-2017 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le Conseil municipal autorise l'acquisition des terrains appartenant à Pétroles R.L. pour une somme de 50 000 \$, soit 35 000 \$ à la signature et 15 000\$ sur les 3 années suivantes (5 000\$/année 2023-2024 et 2025), et mandate le maire et la directrice générale à signer les contrats d'achats.

Appui au centre de services pour récupérer les services perdus suite à la pandémie dans les meilleurs délais

Adoption du calendrier des séances 2022, les lundis :

10 janvier	7 février,	7 mars,	4 avril,
2 mai,	6 juin,	4 juillet,	8 août,
12 septembre	3 octobre,	7 novembre,	5 décembre

Achat d'une publicité pour des vœux de Noël de la part de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot dans le cahier spécial du temps des fêtes du journal le Lac-Saint-Jean.

Séance du 13 décembre

Avis de motion - règlement portant le numéro 01-2022 pour établir les taux de taxes et tarifications.

Mandat à monsieur Jasmin Harvey de chez Foresco Génie civil, pour réaliser l'évaluation budgétaire des diverses options de chemins pour le développement du lac Milot, accordant une banque d'environ 40 heures à 85\$/l'heure taxes en sus.

Suite à la démission de la brigadière et l'analyse des besoins, le conseil municipal n'offre pas le service de brigade scolaire pour l'hiver 2022, le poste sera aboli au 31 décembre 2021.

Engagement de monsieur Sylvain Bouchard pour effectuer les travaux de déneigement des accès aux divers bâtiments municipaux et aux borne-fontaine pour une période minimale de 15 jours pouvant se prolonger au besoin.

Possibilité de conclure des ententes avec diverses personnes soit à salaire, soit à contrat, individuel ou de groupe, afin de pouvoir offrir le service de patinoire à la population dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.

Le conseil municipal de Saint-Ludger-de-Milot s'engage à participer au projet de réalisation d'une entente intermunicipale pour des services d'urbanisme et à assumer une partie des coûts avec plusieurs municipalités du secteur Nord, une demande d'aide financière pour le projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité sera adressé par la Municipalité de Sainte-Monique qui agit comme organisme responsable du projet.

Séance du 20 décembre

Dépôt du projet de règlement portant le numéro #01-2022 pour établir les taux de taxes et tarifications

Acceptation de l'offre de service de l'USII logique pour le service d'accompagnement pour le projet de serres au montant 2 500 plus taxes.

COVID-19 SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS

Les séances sont à huis clos jusqu'à directives contraires du Ministère.

Vous pouvez adresser toute question par écrit aux membres du conseil en utilisant le courriel suivant : **administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca**, les questions seront adressées aux membres du conseil à la séance suivant la réception du courriel, les réponses seront inscrites au procès-verbal de la séance ou vous pourrez en prendre connaissance.

**PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES
2022**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT	PROCHAIN BUDGET		BUDGET		ESTIMÉ
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022	2022		2021		2021
DÉPENSES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	370 788	25%	343 297	25%	323 676
SÉCURITÉ PUBLIQUE	166 558	11%	144 361	11%	120 382
TRANSPORT	415 772	28%	384 672	28%	343 932
HYGIÈNE DU MILIEU	321 482	22%	241 831	22%	285 933
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	7 735	1%	7 735	1%	3 532
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	126 294	9%	124 079	9%	111 282
LOISIRS ET CULTURE	265 758	18%	232 613	18%	179 683
ÉLECTRICITÉ	692	0%			692
FRAIS DE FINANCEMENT	48 670	3%	53 098	3%	30 870
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À L.T.	53 606	4%	106 767	4%	198 096
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	57 095	4%	82 214	4%	180 569
RESERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVES	(65 441)	-4%	(20 109)	-4%	(68 256)
AMORTISSEMENT	(284 008)	-19%	(228 972)	-19%	(276 698)
TOTAL CHARGES	1 485 001		1 471 586		1 433 693
REVENUS					
TAXES	1 204 517	81%	1 192 148	81%	1 217 143
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	44 904		40 542		32 362
TRANSFERTS	123 511		138 627		90 312
SERVICES RENDUS	65 569		65 269		75 671
IMPOSITION DE DROITS	20 000		17 500		46 236
AMENDES, PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS	16 500		17 500		13 600
AUTRES REVENUS	10 000		0		96 025
TOTAL REVENUS	1 485 001		1 471 586		1 571 349

Plan triennal

PI2022-2024jour

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022-2024

Numéro du projet	Titre du projet		BUDGET			Total des 3 années	ultérieures au programme	total estime		
			antérieures au programme	2022	2023				2024	
1	9903	Eaux vives (assainissement)	en cours	221 331	194 292	600 000	900 000	1 694 292	1 915 623	
2	2008-01	Acquisition Parc industriel	en cours	4 169	215 000			215 000	219 169	
3	2011-04	Terrain balle-lente et relocalisation campeur Rodéo	terminé	66 603	1 000			1 000	67 603	
4	2013-10	Agrandir garage municipal	modifié	0	75 000			75 000	75 000	
5	2014-02	Nouveaux chalets au camping	modifié	0		120 000		120 000	120 000	
6	2014-03	Développement domiciliaire au lac Milot	en cours	8 779	392 500			392 500	401 279	
7	2015-01	Infrastructures égout - camping	modifié	25 246	200 000			200 000	225 246	
8	2017-03	Compteur d'eau ICI	en cours	1 050	55 000			55 000	56 050	
9	2018-03	Terrains de sports centre village	en cours	135 590	149 973			149 973	285 563	
10	2019-01	Infrastructures eau-égout - Levesque(pedn-Duch)	modifié	2 743	1 200 000			1 200 000	1 202 743	
11	2019-02	Appareil respiratoire - service incendie	modifié	38 542	12 849			12 849	51 391	
12	2019-07	Déplacement sentier motoneige - VTT	modifié	0	25 000			25 000	25 000	
13	2020-02	Rénovation bâtiment Centre service	en cours	0	80 700			80 700	80 700	
14	2020-03	Ajout d'un trop plein au puits d'égout	modifié	0		60 000		60 000	60 000	
15	2020-04	Asphalte rue Sirois	modifié	0			60 000	60 000	60 000	
16	2021-01	Pumptrack - parc central	terminé	155 748	6 000			6 000	161 748	
17	2022-01	Achat-Rénovation garage rue gaudreault	nouveau	0	85 000	5 000	5 000	95 000	95 000	
18	2022-02	Démolition bâtiment	nouveau	0	15 000			15 000	15 000	
19	2022-03	Aménagement - halte sentier touristique	nouveau	0	20 000			20 000	20 000	
20	2022-04	Plan d'intervention réseau routier-bâtiment	en cours	0	45 700			45 700	45 700	
21	2022-05	Traitement de surface Rang 5	nouveau	0	800 000			800 000	800 000	
22	2022-06	Parc des tout-petits - aménagement et module jeu	nouveau	0	76 562			76 562	76 562	
		TOTAL		659 801	3 649 576	785 000	965 000	5 399 576	0	6 059 377

en cours

Projets terminés - 2021			
2015-02	Véhicule de service	terminé	48 147
2016-01	Ponceau Ave.Lévesque	terminé	201 448
2019-04	Réfection de ponceaux chemin Rg 4 - lac Milot	terminé	60 895
2020-01	Étude vulnérabilité des aires de protection puits	terminé	14 985
2021-03	Ameublement-fouritures informatique centre internet -biblio	terminé	30 362

Taux de taxes 2022

		2022		2021
TAUX DE TAXES				
#01-2021	Taux de base et agricole	1.0200	du 100\$ d'évaluation	1.0200
#01-2021	Taux industriel	1.9000	du 100\$ d'évaluation	1.9000
#01-2021	Taux non résidentiel	1.7500	du 100\$ d'évaluation	1.7500
#01-2021	Taux 6 logements et +	1.0600	du 100\$ d'évaluation	1.0600
#01-2021	Taux forestier	1.0200	du 100\$ d'évaluation	1.0200
#01-2021	Taux terrains vagues	1.0200	du 100\$ d'évaluation	1.0200
Taux et tarifications pour chemins d'hiver				
	Patelin-des-Jean résident	189.47	par immeuble	184.10
	non résident	115.00	par immeuble	110.00
	Lac Saint-Ludger	0.1255	du 100\$ d'évaluation	0.1172
	Lac Clair et Petit-lac-St-Ludger	0.2054	du 100\$ d'évaluation	0.1990
	Lac Milot sans bâtisse	99.00	par immeuble	98.00
	avec bâtisse	227.51	par immeuble	220.04
	Tour du lac Milot	141.88	par immeuble	137.54
TARIFICATIONS SERVICES				
#01-2020	Eau	165.00	par logement	165.00
		180.00	ICI	180.00
#01-2020	Egouts	85.00	par logement	85.00
#01-2020	Matières résiduelles,org.,récup.			
#01-2020	saisonnier	126.00	par logement	125.00
#01-2020	permanent	242.00	par logement	240.00
		50.00		50.00
#01-2020	ICI (ind,commerce,institution)	476.00	par immeuble	476.00
		309.00	ferme	309.00
#01-2020	Boues des fosses septiques			
#01-2020	permanent	67.00	par logement	61.50
#01-2020	saisonnier	33.50	par logement	30.75
#01-2020	Sécurité publique	110.00	par bâtiment rés ou non	107.00
	sans log.	12.00	par terrain	10.00
	imm +500 000\$	300.00	par immeuble	300.00
	imm. Industriel	250.00	par immeuble	250.00
#01-2020	Sécurité incendie	50.00	par bâtiment rés ou non	49.00
	sans log.	10.00	par terrain	10.00
	imm.non résidentiel	100.00	par immeuble	100.00
	imm +500 000\$	350.00	par immeuble	350.00
	imm. Industriel	700.00	par immeuble	700.00
	6 log +	400.00	par immeuble	400.00
TAUX ET TARIFICATIONS - EMPRUNTS				
RE03-2007	Camion incendie - général	0.0200	du 100\$ d'évaluation	0.0200
RE2010-01	Travaux aqueduc-égouts PRÉCO	0.00	par logement	77.00
	aqueduc	0.00		17.00
	égouts	0.00		60.00
RE2013-01.1	Rénovation édifice municipal	0.0320	du 100\$ d'évaluation	0.0320
	Rénovation édifice municipal-biblio	0.0150	du 100\$ d'évaluation	0.0150
RE201-01	Tour de télécommunication cellulaire	0.0100	du 100\$ d'évaluation	0.0100
RE2013-03	Travaux rue Pedneault-Levesque	0.0170	du 100\$ d'évaluation	0.0170
	Travaux rue Pedneault-Levesque	53.00	par logement	53.00
	aqueduc	13.00		
	égouts	40.00		
RE2020-02 et RE2015-02	Travaux ponceau Lévesque	0.0050	du 100\$ d'évaluation	0.0050
RE2020-03	Travaux assainissement Taux tarif	0.0065 37.2500	du 100\$ d'évaluation par log. Ayant égout	0.0065 37.25

Province de Québec

Municipalité de
SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Rita Ouellet c.g.a.
directrice générale greffière-trésorière de la susdite municipalité, que :

LE RÈGLEMENT 01-2022 :

Ayant pour objet d'établir les taux de taxes sur la valeur foncière et les tarifs de compensation pour divers services municipaux et de prévoir les règles applicables en cas de défaut de paiement.

Ce règlement est déposé à mon bureau, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 janvier 2022.

DONNÉ à Saint-Ludger-de-Milot, ce 12^{ième} jour de janvier 2022

Signée : *Rita Ouellet*, cga
Directrice générale greffière-trésorière

Province de Québec
Municipalité de SAINT-LUDGER-DE-MILOT
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Rita Ouellet c.g.a. directrice générale secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

LE RÈGLEMENT 02-2022

Décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

En vertu des dispositions de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipal. Toute municipalité doit adopter un code d'éthique de déontologie révisé suite à une année d'élection.

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncés dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1- l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2- l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4- le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 5- la loyauté envers les municipalités;
- 6- la recherche de l'équité;

À été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 janvier 2022.

Ce projet de règlement est déposé à mon bureau, sur les heures d'ouverture du bureau municipal et une copie est disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Le règlement sera adopté lors de la séance du 7 février 2022 à 20 h à la salle du conseil municipal au 739, rue Gaudreault.

DONNÉ à Saint-Ludger-de-Milot, ce 13^e jour de janvier deux mille vingt-deux

Signée : *Rita Ouellet, cga*
Directrice générale greffière-trésorière

OFFRE D'EMPLOI

SAUVETEUR-PLAGE

Pour la plage de St-Ludger-de-Milot

30 heures/semaine minimum

Faites parvenir votre C.V.

Ou lettre de présentation

Au bureau de la Municipalité de St-Ludger-de-Milot

Au 739, Gaudreault

St-Ludger-de-Milot Qc G0W-2B0

OU

Par courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Qualifications requises :

- Posséder un certificat de sauveteur plage valide (un certificat de sauveteur piscine peut être accepté sous certaine condition)
- Être débrouillard et responsable
- Être âgé de 17 ans et plus

Conditions de travail :

Taux horaire : 19\$/heure;

Arrangement pour essence si la personne est de l'extérieur de la municipalité.

Pour plus d'information sur l'offre d'emploi; 418-373-2266 # 2509



MESSAGE POUR LES PARENTS QUI DÉSIRENT FAIRE BAPTISER UN ENFANT

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE:

- ME CONTACTER PAR COURRIEL : tardif.e@hotmail.fr OU PAR TÉLÉPHONE : 418-637-2636
- ASSISTER À UNE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME (PRÉSENTEMENT ELLE SE FAIT PAR ZOOM DÛ À LA PANDÉMIE)
- REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET NOUS LE RETOURNER AVEC TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES.

DÈS QUE J'AURAI LE DOSSIER DUMENT COMPLÉTÉS JE POURRAI VOUS DONNER UNE DATE DE BAPTÊME.

MERCI DE VOTRE BONNE COMPRÉHENSION ET N'HÉSITÉS PAS À PARTAGER CE MESSAGE!
ÉLIANE TARDIF, AGENTE DE PASTORALE RESPONSABLE DE LA PASTORALE.

ANNONCES CLASSÉES

Rechercher femme de ménage pour faire du grand ménage. Salaire 20 \$ / h
Pour information : Nancy Duchesne au 418-373-2873.

Nouvel
horaire
Bibliothèque
Centre
internet

HORAIRE Bibliothèque

Mardi
9h à 11h
18h à 19h30

Mercredi
12h30 à 14h30

MILLE-O-SECOURS

Myriam Robert 373-2622

Claudia Mercier 373-2788

373-2432

Gilles Richard 373-2462

Nathalie Tremblay 373-2462

Patrick Bouchard 373-2342

Luc Fortin 373-2788

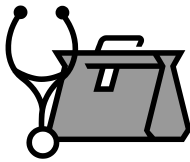
373-2432

Lise Mercier 373-2342

Geneviève Sirois 373-2047



Port du masque obligatoire et
vous devez respecter la
distanciation de 2 mètres.



Horaire du Centre de Service de Milot

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au
418-276-3161 et demandez Sylvie

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque poste 2507

Directrice poste 2501

Réception poste 2500

Maison des jeunes poste 2506

CDE poste 2503

Urbanisme poste 2510

Loisirs poste 2509

Salle poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

Réservation camping : campin.ca (418 373-2266) au bureau municipal

Ordures - Récupération

La collecte des ordures ménagères est aux deux semaines par alternance avec la récupération et les matières organiques (bacs bruns). La récupération et le bac brun sont ramassés la même journée.

Régie des matières résiduelles (RMR)

418 669-0513

Site internet pour infos sur vidange fosses septiques, matières résiduelles, etc. www.rmrlac.gc.ca

MRC Lac-Saint-Jean-Est



625, Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3

418 668-3023

Service d'évaluation

monsieur Jean Lapointe

418 662-3061

Janvier 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	 17	18	19	20	21	22
23	 24	25	26	27	28	29
30	 31					
Février 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
						
6	 7 Séance du conseil	8	9	10	11	12

Si vous avez un bris lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coder au 418-668-1234.